

L'organisme adopte une structure décentralisée qui cherche à favoriser l'autogestion et la participation.

Les trois principaux mécanismes mis en place sont :

- * **Le membership**, pour ce qui a trait aux droits et devoirs;
- * **Les comités**, pour ce qui a trait à l'exercice décisionnel;
- * **Les rôles**, pour ce qui a trait à la répartition des tâches.

